

L'INTERCOM DU BARSURAUBOIS



Auto, habitation, santé
Épargne, retraite, prévoyance

Assurances professionnelles

Agences LENFANT - LEJEUNE - VILLECHAVROLLE
Agents Généraux **Assurance et Épargne à long terme**

92, rue Nationale - 10200 Bar sur Aube
Tél. : 03 25 27 13 81

68, rue École Militaire - 10500 Brienne le Château
Tél. : 03 25 92 82 04

4, fbg de Champagne - 10110 Bar-sur-Seine
Tél. : 03 25 29 86 09

37-39, avenue Georges Vanier - 10000 Troyes
Tél. : 03 25 76 15 19

LLV-barsuraube@aviva-assurances.com

afer
CORRESPONDANT

AVIVA
n° orias 07009564
15003106
09049897
www.orias.com

CENTURY 21 Legout Immobilier

ACHAT

VENTE

LOCATION

GESTION LOCATIVE

8 avenue du Général Leclerc - 10200 BAR SUR AUBE
Tél. 03 25 27 33 00 - www.century21-legout-bar-sur-aube.com

ESSO **ESSO SERVICE MAITRE**
BAR/SUR/AUBE

LAVAGE HAUTE PRESSION, ENTRETIEN VEHICULE,
CENTRE PNEUMATIQUE, CARBURANT 24/24,

Borne CB sur portique de lavage
à votre service depuis 1957

2 Faubourg de Belfort • 10200 Bar sur Aube
03 25 27 15 66 • 06 08 64 14 96 • maitre.r@orange.fr

Gitem

- ELECTROMENAGER
- MULTIMEDIA
- DEPANNAGE
- SAV MULTIMARQUES

Ets TELEMENAGER DIS

Z.I Rue Louis Desprez - 10200 BAR SUR AUBE
Tél: 03.25.27.34.93
Retrouvez nous aussi sur gitem.fr

LA SOLUTION TELLEMENT PROCHE DE VOUS

A2si Solutions informatiques
Communication numérique

mobile SOFT
Gestion des points de vente de téléphonie mobile

Informatique professionnelle,
communication numérique :
un métier d'experts, le nôtre.

Aube Solutions & Services Informatiques - 71, rue de Gournay 10000 TROYES
Tél. : 03 25 83 29 09 - Fax : 03 25 81 61 35 - www.a2si.fr
g.hureaux@a2si.fr

CRN
BROCARD

BATIMENT - GENIE CIVIL
CONSTRUCTIONS INDUSTRIALISEES

10, rue des Deux Haies
10430 ROSIERES PRES TROYES
Tél : 03.25.82.32.34 - Fax : 03.25.82.20.64
Email : contact@crnbrocard.fr

Village de la Champagne
Séjours insolites en Champagne

slowmoov

+33(0)9.81.88.10.98
VILLAGE-CHAMPAGNE@SLOWMOOV.COM
WWW.SLOWMOOV.COM
10200 BAR-SUR-AUBE - FRANCE



Régis RENARD

Vice-Président de la Communauté de Communes de la Région de Bar-sur-Aube chargé de la vie associative du sport, mobilité et habitat



Chers habitants du territoire,

Enfin le printemps est arrivé, les contraintes sanitaires diminuant, l'envie de profiter de la nature et de notre environnement est plus vive.

Notre Communauté de Communes forte de personnalité et consciente de sa diversité géographique a choisi de :

- **Mettre en avant cette attractivité naturelle** en labellisant 12 chemins de randonnées pédestres ainsi que par la création en cours de 150 kms de circuits de VTT.
- **Développer son attractivité commerciale et artisanale** par la reconduction de l'aide aux artisans et commerçants, le soutien à la création d'un magasin de producteurs locaux, la rénovation thermique et des façades de Servipôle.
- **Améliorer sa qualité de vie et sa politique environnementale** par la réflexion sur la création d'un kiosque de la mobilité à la gare pour tous les habitants, avec un nouveau service de transport à la demande et de location de vélos et trottinettes électriques. Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (**PLPDMA**) se poursuit. Enfin, les études pour l'engagement d'une nouvelle opération pour l'amélioration de l'habitat (OPAH RHI THIRORI) sont en cours.
- **Encourager son attractivité touristique, rénover ses équipements sportifs et participer à l'accueil d'évènements** par la reconstruction des équipements sportifs aux normes RE 2020 à la Cité solaire de Bar-sur-Aube, l'accompagnement de l'équipe du complexe Aqua' Bar après une longue période de restrictions sanitaires, l'arrivée du tour de France femmes le 27 juillet 2022 à Bar-sur-Aube depuis nos chemins de vignes, la participation aux évènements autour du champagne.

L'énergie déployée autour de la thématique attractivité du territoire portera ses fruits dans les années à venir grâce au travail, à l'investissement et aux initiatives de tous.

Je vous souhaite au nom de toute l'équipe du Conseil Communautaire une bonne lecture et vous invite à profiter de cette belle énergie qui nous et vous habite.

Bulletin d'informations
de la Communauté de Communes
de la Région de BAR SUR AUBE
Directeur de la publication :
Philippe BORDE

Édition - Mise en page,
Conception graphique :
CRÉA'FLASH
14-16 rue Esther-Cuvier 93260 Les Lilas
tél. : 01 48 97 03 45 - fax : 01 43 60 47 60

La reproduction, même partielle, de tout document contenu dans cette revue n'est pas autorisée et peut entraîner des poursuites judiciaires en cas de non observation de cette clause. Nos annonceurs sont responsables des documents qu'ils nous confient pour reproduction, en ayant soin, notamment, d'acquiescer les droits y afférents s'il y a lieu. En aucun cas, l'éditeur ne pourra être poursuivi à la place d'un annonceur pas assez prudent et n'ayant pas respecté cette clause.

Proche de chez vous...
sur 1 000m² d'EXPOSITION...



Meubles Antoine

Créateur d'ambiances

www.meublesantoine.fr
10200 Champignol Lez Mondeville

MEUBLES - SALONS - LITERIE - CUISINES - DRESSING - DÉCORATION... 03 25 27 43 22

ELECTRAUBE
Installation Électrique
10310 VILLE SOUS LA FERTE

www.electraube.fr
Tel : 03.25.27.21.95
Mobile: 06.50.13.78.14

contact@electraube.fr
57, Route de Dijon
10310 Ville sous La Ferté

ELECTRAUBE vous accompagne dans tous vos projets
Logements, Industries, Bureaux, Commerces, Hôtelleries

Electricité
Chauffage
Sécurité
Ventilation
Communication

La création de 12 sentiers de randonnées pour valoriser notre territoire

La diversité de paysages de notre territoire est remarquable (champs, forêts, côteaux de vignes) de même que notre patrimoine historique et culturel. Afin de valoriser ces atouts la Communauté de Communes de la Région de Bar-sur-aube, avec l'appui de l'Office de tourisme de la Côte des Bar s'est associée à la Communauté de Communes du Barséquanais en Champagne pour promouvoir les 24 plus beaux sentiers de randonnées sur le territoire des deux communautés de Communes soit 12 sentiers par territoire, notamment par l'édition d'un topoguide retraçant ces sentiers.

En plus des chemins de Grande Randonnée (GR) existants tels que le GR145 Via Francigena ou le GRP Au Pays de Gaston Bachelard, les sentiers du Barsuraubois sont les suivants :

Nom du circuit	commune	kms
Circuit Gaston Cheq	Bar sur Aube, Arrentières, Voigny	16
La Côte d'Aube	Bar sur Aube, Fontaine	9
La queue de Renard	Bar sur Aube, Proverville	5,5
La Fontaine Saint-Bernard	Ville sous la Ferté, Juvancourt	13
Le Mont Perton	Juvancourt	5
La Promenade des Colombé	Colombé-le-sec, Colombé la Fosse	9
Les source du bois de Longchamp	Longchamp sur Aujon	9
Le sentier du val des Vignes	Ailleville	8.5
La Croix bleue	Bergères	8
Les points de vue de Baroville	Baroville	5.5
Les sentiers des Grouillons	Urville	5
L'échappée romaine	Spoy	10



Ce projet est d'autant plus intéressant que la randonnée pédestre est la première activité physique pratiquée en France, par plus de 33% des français et la première demande des visiteurs dans notre Office de tourisme. Au-delà de la mise en place de cette nouvelle activité, le but est également de faire rester un peu plus longtemps les touristes sur place pour la diversification des offres.

Il permettra également aux habitants de découvrir ou redécouvrir nos beaux paysages.

Pour mener à bien ce projet, le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Aube a été missionné pour son expertise, qu'il réalisera en 4 phases :

- **expertise des itinéraires** (repérage sur le terrain, grille d'évaluation, relevé des traces au GPS, rapport des travaux d'aménagement)
- **vérification des conditions administratives** (conventions de passage et autorisations de balisage, demande d'inscription au PDIPR)
- **piquetage signalétique** (piquetage des lieux d'implantation, rédaction du contenu des panneaux, conception selon la charte officielle de balisage)
- **balisage des itinéraires** : Réalisé par le Comité Départemental selon la charte officielle du balisage : marquage, PVC, adhésif...



Le projet de création d'un kiosque de la mobilité à la gare de Bar-sur-Aube



Emplacement du futur kiosque de la mobilité

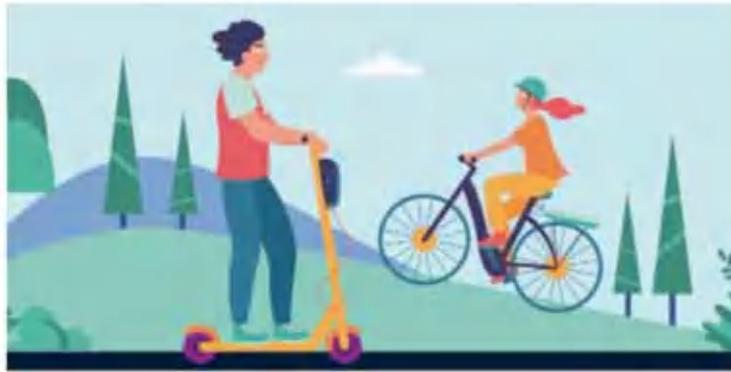
La SNCF Gares & Connections entend renforcer continuellement la présence de services, espaces de travail et d'information et toutes autres activités qui facilitent la vie et les trajets des usagers et voyageurs et ce même dans les petites gares comme celle de Bar-sur-Aube. Dans ces dernières, la fréquentation, plus modeste a suscité une réduction des espaces avec le temps, libérant des surfaces inoccupées. Afin de développer des projets utiles sur ces sites la SNCF a décidé d'organiser **l'APPEL A PROJET 1001 GARES**.

Afin de proposer des solutions concrètes de mobilités en adéquation avec les attentes des habitants, la Communauté de Communes, chargée de la mobilité, s'est portée candidate et a été retenue pour cet appel à projets. Elle s'est positionnée pour réaménager l'ensemble du rez-de-chaussée vacant pour une superficie de 67 m² (45 m² + 22m²).

Ce projet consiste en la création d'un kiosque de la mobilité au sein duquel serait créé un bouquet de nouvelles activités au travers :

- **Un point d'accueil touristique et économique au sens large à l'intérieur duquel :**
 - un lieu de rencontre pour développer le co-voiturage, l'autopartage
 - **un lieu de départ et vente de billets pour un transport à la demande (TAD)** dont les modalités de mise en place sont en cours de réflexion. Notre milieu rural manque de moyens de transport, et il est parfois difficile pour les personnes non motorisées de se déplacer pour faire leurs achats, se faire soigner, aller travailler ou se rendre à un entretien d'embauche... Les conséquences de ce déficit peuvent entraîner un isolement et une perte de lien social. La Communauté projette de mettre en place un service de transport à la demande en adéquation avec les besoins des habitants et des entreprises de son territoire. Un véhicule 9 places électrique ou hybride pourra transporter les habitants et autres personnes travaillant d'une commune du territoire à une autre. Un questionnaire a été adressé début janvier à la population aux fins de cibler au mieux les attentes des usagers.
 - **des locations de vélo, trottinettes électriques (en libre-service)** pourraient s'effectuer. Deux stations seraient ainsi créées une à la gare et une autre au centre-ville.
- **Un lieu d'attente pour le TER**
- **Un bureau de renseignements pour l'agent en charge de ce kiosque mobilité**
- **Un local vélo, trottinettes et autres pour leur entretien**
- **Des sanitaires**
- **Une salle de réunion / espace co-working**
- **Un garage à vélo pour les personnes utilisant le train quotidiennement pour le travail, les études...**





Des études sont en cours afin de déterminer la consistance exacte du projet. Les dépenses consisteraient principalement en :

- l'acquisition et l'entretien du véhicule TAD 9 places, des vélos et trottinettes électriques,
- les travaux d'aménagement des intérieurs des locaux de la gare et l'acquisition d'une borne d'accueil qui incomberaient à la Communauté de Communes en tant que locataire des lieux
- Le paiement du loyer mensuel d'occupation des locaux
- Les temps de travail du conducteur de bus et du chargé d'accueil.

Les recettes seront notamment liées au tarif du transport à la demande, à la location des vélos et autres véhicules.

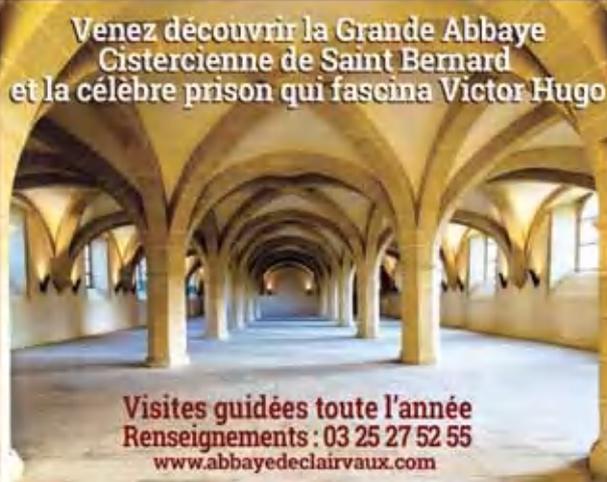
Des subventions ont été sollicitées auprès de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien de l'Investissement Local (DSIL) et de la Banque des Territoires et de l'Europe (LEADER).

	<p>JEAN-MARC DERRÉ <i>Agent Général</i></p>	
<p>ASSURANCES PARTICULIERS PROFESSIONNELS ET ENTREPRISES AGRICOLES - VITICOLES - GRÊLE - RETRAITE - SANTÉ COLLECTIVE PLACEMENTS - PROTECTION JURIDIQUE - SANTÉ - OBSÈQUES</p>		
<p>1, Fbg de Bourgogne 10110 BAR sur SEINE Tél. : 03 25 29 80 39 - Fax : 03 25 29 96 61 http://agence.mma.fr/bar-sur-seine</p>	<p>N° Orias 09052560 www.oriais.fr</p>	<p>123, Rue Nationale 10200 BAR sur AUBE Tél. : 03 25 27 04 75 http://agence.mma.fr/bar-sur-aube</p>

<p>CHAMPAGNE <i>— La Fée —</i> D'ARLETTE ARSONVAL</p>	<p>7, rue Nationale - 10200 Arsonval Tél. 03 25 27 94 50 - Portable 06 22 11 18 19 E-mail : contact@champagnelafeedarlette.com www.champagnelafeedarlette.com</p>
---	---

CLAIRVAUX

Venez découvrir la Grande Abbaye Cistercienne de Saint Bernard et la célèbre prison qui fascina Victor Hugo



Visites guidées toute l'année
Renseignements : 03 25 27 52 55
www.abbayedclairvaux.com

CHAMPAGNE

Vendémiaire
AN XIII

6, Rue Haute - 10200 MEURVILLE
Port : 06 81 02 74 74 - Tél. : 09 79 01 93 02
E-Mail : rendeminaire100@orange.fr - Site : <http://www.rendeminaire-an-xiii.com>

L'Art et le Vin servent au rapprochement des Peuples.

J.W. Goethe

BUT

**RUE LOUIS DESPREZ
10200 BAR SUR AUBE
TEL. 03 25 27 29 30**

ADMR

Aide aux familles, personnes âgées, handicapées...

- Garde d'enfants à domicile
- Ménage, repassage
- Courses, repas
- Accompagnement transports
- Service de soins infirmiers à domicile
- Petits travaux de jardinage et de bricolage
- Téléassistance
- Service Mandataire (particulier-employeur)
- Accueil familial
- Aide aux aidants
- Informatique à domicile
- Aide à l'amélioration de l'habitat

N'hésitez pas contactez-nous !

<p>ADMR Arsonval 10 Avenue du Général LECLERC SERVIPOLE 10200 BAR SUR AUBE Tél/Fax : 03.25.92.15.68 admbar.arsonval@ia-dufour.fr</p>	<p>ADMR Bresse 10 Avenue du Général LECLERC SERVIPOLE 10200 BAR SUR AUBE Tél/Fax : 03.25.92.15.68 admbar.bresse@ia-dufour.fr</p>	<p>ADMR Vallée du Landin 10 Avenue du Général LECLERC SERVIPOLE 10200 BAR SUR AUBE Tél/Fax : 03.25.92.15.68 admbar.landin@ia-dufour.fr</p>
---	---	---

I & A DUFOUR
Ingénierie et Ateliers DUFOUR




**NEGOCE MACHINE-OUTILS
OCCASION ET NEUVES**



**MANUTENTION / TRANSFERTS
INDUSTRIELS**
DEPLACEMENT
ET MISE EN PLACE DE
MATERIELS (MACHINE-OUTILS,
PRESOIRS ...)



**INSTALLATION / MOTORISATION
DE PORTAIS INDUSTRIELS**

www.ia-dufour.fr
email : commercial@ia-dufour.fr Tél. 03 25 43 85 60
54 Avenue de la Libération – 10140 VENDEUVRE SUR BARSE

Bientôt : un soutien aux particuliers qui s'engageront dans des rénovations

Dans un enjeu de revitalisation du territoire, la communauté de Communes de la Région de Bar-sur-Aube, soutenue par les services de l'Etat, s'est engagée dans une étude pré-opérationnelle à une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) à l'échelle de son territoire avec le bureau d'études Urbam Conseil. L'objectif étant de pouvoir prochainement accompagner les propriétaires dans leurs projets de rénovation.

Si près de 150 foyers ont déjà fait remonter leurs besoins en termes de travaux d'amélioration de logements, le chantier de la réhabilitation du parc privé va bien au-delà. Près de 3 000 résidences principales du territoire ont été identifiées potentiellement énergivores et plus d'un quart des foyers pourraient être en difficultés pour payer leur facture énergétique.

Par ailleurs, on observe sur la CCRB des logements dans un état dégradé, dévalorisant l'image des communes. Si la plupart sont vacants, d'autres sont toutefois occupés, en particulier dans le centre ancien de Bar-sur-Aube, où une réflexion plus globale est engagée sur ce sujet.



Comment fonctionnera le dispositif ?

Ces aides seront destinées aux propriétaires occupants ou bailleurs et syndicats de copropriété, sous certaines conditions, qui souhaiteront rénover un logement de plus de 15 ans, situé dans le périmètre de la Communauté de Communes.

Il devra s'agir de travaux non engagés avant le dépôt du dossier, visant à améliorer le confort, réaliser des économies d'énergie ou encore adapter le logement à une perte de mobilité.

Au-delà des aides financières et des avantages fiscaux, cette future opération proposera un accompagnement gratuit et personnalisé par un opérateur (conseils, visites, études de faisabilité du projet, assistance pour les dossiers de demandes de subventions). Encore un peu de patience donc...

La reconstruction d'un nouveau gymnase à la cité scolaire

La Communauté de Communes est propriétaire des deux gymnases situés dans l'enceinte de la cité scolaire Gaston Bachelard de Bar-sur-Aube :

- 1^{er} gymnase datant de 1970 pour une superficie de 1475 m².
- 2^{ème} gymnase datant de 1992 pour une superficie de 1830 m².



2^{ème} gymnase datant de 1992

Ces équipements sont utilisés par :

- les 1004 élèves de la cité scolaire (530 lycéens et 474 collégiens)
- les 8 associations sportives locales en dehors du temps scolaires regroupant 948 adhérents pour 1440 heures d'utilisation sur l'année hors juillet et août.

Une étude de faisabilité a été réalisée sur les deux équipements qui présentent de nombreuses déficiences et la décision a été prise de reconstruire un nouveau bâtiment avec 2 terrains, 1 mur d'escalade, des salles de tennis de table et de musculation en adéquation totale avec les besoins de la cité scolaire (collège et lycée) et des associations utilisatrices. Cette solution présente l'avantage de pouvoir optimiser les surfaces des gymnases en mettant en commun certains locaux, ce qui engendrera des économies de fonctionnement et d'entretien pour les années futures.

Le Cabinet 5-CINQ Architecture (10 000 TROYES) a été déclaré lauréat du concours de maîtrise d'œuvre pour un projet de 3120.80 m² comprenant :

- **Un pôle accueil de 157.10 m²** (hall, bureau des enseignants, infirmerie)
- **Des vestiaires, sanitaires douches : 308.20 m²**
- **Des locaux d'évolution sportive d'une surface de 2362.60 m²** : 2 terrains multisports de respectivement 1086 m² et 967.70m², une salle de tennis de table modulable de 146.10m², une salle de musculation de 70.30m² et un mur d'escalade de 79.50 m²
- **Des dépôts, locaux d'entretien et chaufferie : 292.90 m²**

A l'extérieur 10 couloirs d'athlétisme aménagés ainsi qu'un terrain multisport.

Mécanisme - Ferronnerie acier-alu (neuf et rénovation) - Vitreries
Menuiseries alu - Portes de garages - Automatismes - Fermeture de bâtiments
Chaudronnerie acier-alu-inox



S.A.R.L. DORÉ



Rue du Maréchal de Beurnonville - 10200 Champignol-lez-Mondeville
Tél. : 03 25 27 42 49 - Email : doresarl@wanadoo.fr



Vue de l'extérieur du bâtiment



Vue de l'intérieur de la salle principale

La conception de cet équipement sportif : un outil fonctionnel, pratique et agréable au service de l'enseignement et de la pratique sportive. Il s'agit d'un lieu de vie convivial et fédérateur qui accueille des moments de loisirs qui sont générateurs de lien social. Vu de la ville, cet équipement public fait preuve de modernité et se distingue dans le paysage urbain. Il sera construit selon la nouvelle réglementation RE 2020, soit selon des procédés de construction plus respectueux de l'environnement.

Le coût du projet est estimé à **8 214 654.00 € HT** honoraires inclus financé à 80 % par le Conseil Départemental de l'Aube, la Région Grand Est et l'État. Le reste à charge de la Communauté de Communes sera limité à 20 % correspondant à l'utilisation de l'équipement par les associations sportives locales. La durée prévisionnelle des travaux est de 39 mois.

Le bâtiment Servipôle fait peau neuve !!

Afin de développer son attractivité et en parallèle du projet d'installation du magasin de producteurs « ça m'botte » au sein d'un des ateliers de Servipôle, la Communauté de Communes de la Région de Bar sur Aube, propriétaire de ce « centre d'appui aux entreprises » s'est engagée dans des travaux de changement des huisseries ainsi que la rénovation thermique de la façade.

La rénovation de la façade s'avère essentielle en raison des problèmes d'infiltrations d'humidité liés à l'enduit dur existant sur les façades et des problèmes de ventilation du bardage haut. Une rénovation complète des façades allant au-delà de la peinture est, de ce fait, indispensable.

Un diagnostic de performance énergétique réalisé en 2017 a mis en lumière le mauvais état de l'isolation du bâtiment. Le projet d'isolation par l'extérieur du bâtiment a privilégié la rénovation complète des façades.



Cette opération est également l'occasion de donner une nouvelle image au bâtiment.

Le coût global des travaux est estimé à 376 078.20 € HT, subventionné par l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local à hauteur de 30 %.

La fin des travaux est prévue pour le mois de juin 2022.

Des ateliers, des bureaux ainsi que des salles de réunion sont disponibles à la location. Si vous avez un projet, n'hésitez pas à contacter les services de la CCRB au 03.25.27.81.24

Aide aux commerçants et artisans exploitants de la CCRB



Pour qui ?

TPE et PME (commerciale, artisanale et de services)

Montant de l'aide

25% Hors Taxe du montant éligible
Plafonné à 15 000 €

Pour quoi ?

- Rénovation de vitrines
- Sécurisation des lieux dans le cadre d'un projet global
- Modernisation des locaux d'activité pour les artisans
- Investissement de contraintes (normes sanitaires)
- Investissement de productivité (hausse de la production)
- Investissement de capacité (clientèle plus nombreuse)
- Engins de chantiers, « food trucks » (sous conditions)

Le dossier de demande d'aide est à retirer au siège de la CCRB situé 4 boulevard du 14 Juillet à Bar-sur-Aube ou par mail à l'adresse suivante : contact.ccrb@barsuraube.org.

L'ouverture d'un magasin de producteurs à Servipôle

Face aux nouvelles tendances de consommation, et notamment au succès rencontré par la vente directe de produits fermiers, un collectif de producteurs locaux a émis le souhait de créer un magasin de producteurs sur le barsurauboïse. La création du magasin de producteurs « ça m'botte » est le résultat d'une concertation entre la CCRB et ces producteurs locaux. En lien avec les Chambres d'Agriculture de l'Aube et de la Haute-Marne, l'ensemble des producteurs, dans un rayon de 40 km ont été invités à se joindre à cette réflexion.

Aujourd'hui, ce sont 8 agriculteurs associés autour de la SAS « ça m'botte » qui vont approvisionner le magasin en viandes bovines et porcines, en fruits et légumes, en produits laitiers. Les produits proposés, issus de leurs fermes, seront de qualité, de saison et au prix rémunérateur pour les agriculteurs.



◀ De gauche à droite :
Magaly SANCHEZ (légumes),
Adrien RICHARD (volailles),
Pierre CUVIER (fruits),
Samuel AUBRY (cochon),
Yannick VERHAEGEN (vache),
Jean Christophe MARTIN (fromages).



Florie DEVILLIERS (canard gras)

Pour compléter la gamme, le magasin est à la recherche d'agriculteurs apporteurs, miel, farines, légumes secs, boissons.... A terme, une trentaine de producteurs fourniront ce magasin de producteurs.

L'un des ateliers de Servipôle d'une superficie d'environ 350 m² a été choisi pour implanter ce magasin. Idéalement situé dans une zone commerciale active et doté d'un parking bien dimensionné, ce local répond parfaitement aux besoins des producteurs. Un bail commercial de 9 ans a été signé à cet effet à compter du mois de juillet 2021. A l'issue des études de construction, les travaux ont démarré en septembre 2021 pour se terminer à la fin du printemps. La grande majorité des artisans retenus pour la réalisation des travaux est implantée sur le territoire de notre communauté de communes. Actuellement en phase de discussion sur l'organisation et la gestion du magasin au quotidien, les producteurs souhaitent travailler avec des artisans de bouche locaux. Ces démarches sont en cours.

Il est prévu l'emploi de 2 salariés : un(e) responsable de magasin et un(e) boucher(e). Les consommateurs attendent avec intérêt l'ouverture, prévue au 1^{er} juin 2022.

Un équipement sport-loisirs pour toute la famille

Aqua'Bar a pour objectif de répondre aux attentes de la population grâce à la polyvalence et à la qualité de ses équipements de nouvelle génération, mais aussi par son confort et la richesse de ses activités. Il permet d'accueillir dans d'excellentes conditions tous les types d'usagers, et est notamment adapté aux Personnes à Mobilité Réduite.



Il comprend trois espaces distincts :

Une partie **aquatique** : bassin sportif de 4 couloirs de nage de 25m, un bassin ludique avec banquette à bulles, des jets massant ainsi que 3 cols de cygnes et en extérieur en été un splash pad et une aire de jeux destinée aux petits

Un espace **bien-être** : sauna, hammam, douches hydro-massantes, spa et zone de relaxation

Un espace **fitness** : salle de cardio-training et salle de musculation

Un vaste programme d'activités :

Aqua'Bar propose un vaste panel d'activités à destination de tous les publics.

Coté enfant : Du bébé nageur (dès 3 mois) à l'école de natation, les enfants pourront découvrir le milieu aquatique avec l'école de natation Vert Marine. Des stages vacances sont proposés pour améliorer la pratique de natation.



Coté adultes : Possibilité de pratiquer toutes les activités du 'Club Aquagym', réactualisées par les coachs sportifs (aquacycling, aquafitness, aquajogging, etc.).

C'est désormais un véritable programme de fitness aquatique, alliant efficacité, plaisir et convivialité, dans des ambiances musicales variées. Dynamique de groupe assurée !

Ces activités permettent d'améliorer efficacement et en douceur le tonus musculaire, la souplesse et l'endurance.

Des cours de natation dédiés aux adultes sont spécialement conçus pour tous les niveaux (initiation, apprentissage, perfectionnement ...).



Tous les bienfaits de l'Aquagym à la portée de tous, grâce à des exercices d'intensité modérée et des mouvements amples d'étirement et d'assouplissement. Idéal pour reprendre une activité de remise en forme, quels que soient l'âge et la condition physique.



Cours ciblant prioritairement le travail des cuisses, abdominaux et fessiers, pour galber et redessiner la silhouette.



Cours complet et dynamique accessible à tous, favorisant un travail cardio-vasculaire et une tonification de tous les groupes musculaires (haut et bas du corps), à l'aide de différents matériels et accessoires.



Cours à dominante musculaire d'intensité très élevée, ciblant tous les groupes musculaires (haut et bas du corps), à l'aide de matériels adaptés (haltères et bottes aquatiques).



Cours unique en son genre, sur vélos aquatiques, l'AquaCycling associe un travail musculaire et cardio-vasculaire intense, dans une ambiance très dynamique et ludique. Il procure un effet de drainage efficace pour lutter contre la cellulite.

Des animations toute l'année

Tout au long de l'année, Aqua'Bar propose un programme d'animations destiné à tous les publics. Evénements spéciaux, fêtes du calendrier, soirées à thèmes, soirée aquagym, soirées zen, structures gonflables pour les enfants, et bien d'autres événements encore !

Pour que la piscine soit aussi une fête et une occasion de cultiver le sport, la découverte, la convivialité et les loisirs en famille...



Découvrez les activités d'Aqua'Bar sur son site internet et toutes ses actus sur le facebook

 @ piscineaquabar

 www.vert-marine.com/aquabar/

ORTHOPÉDIE

LOCATION - VENTE



MATÉRIEL MÉDICAL

LIVRAISON - INSTALLATION

Maintien à Domicile - Incontinence - Fauteuil Roulant
Lits médicalisés - Orthopédie sur Mesure - Oxygène



LOCAL D'EXPOSITION

*Une équipe au service
de votre santé*



MICKAËL FRANÇOIS - 76, rue Nationale - 3, rue Baron Payn - 10200 BAR SUR AUBE

☎ **03 25 27 00 53** - Fax 03 25 27 39 94

E-mail : infos@pharmacie-bar-sur-aube.fr

Ouvert du mardi au samedi

de 9h à 12h et de 14h à 19h (18h le samedi)

CARROSSERIE, MECANIQUE, VITRAGE

Vous êtes libre de choisir votre carrossier.

CARROSSERIE ROUSSAT

Tél. : 03 25 27 75 65

19, RUE LOUIS DESPREZ

10200 BAR SUR AUBE

carrosserie.roussat@gmail.com



www.autoecoledelaposte.fr

Carmen MONNE

**PERMIS AUTO - MOTO
SCOOTER - REMORQUE**



20 rue d'Aube
10200 Bar-sur-Aube

Tél. : 03.25.27.02.58

auto-ecoledelaposte@orange.fr



« LA POMME D'OR »

Bar - Hôtel (parking garage) Monsieur PARJOUET



79, Faubourg de Belfort 10200 BAR SUR AUBE

☎ 03 25 27 09 93 www.hoteldelapommedor.com

L'ivresse des sens

institut de beauté, esprit Spa, intérieur



- ☞ Soins du visage MARIA GALLAND Paris
- ☞ Soins Autour du Monde, rituels de soins signatures visage et corps
- ☞ Soins traditionnels
- ☞ ENFANTS (avec les produits bio Toofruit)
- ☞ Onglerie
- ☞ Senteurs pour soi ou pour chez soi
Mathilde M, Durance, le Père Pelletier, Baija...

19 bis rue d'Aube 10200 BAR SUR AUBE

03 25 27 99 71

CHAMPAGNE

DRAPPIER

Carte d'Or

BRUT



DOMAINE FAMILIAL DEPUIS 1808 - URVILLE - FRANCE

GERARD ALAIN

AUTOENTREPRISE multiservices

bking.al1@orange.fr

CLOTURES & PORTAILS

06 31 64 89 68

03 25 05 48 07

13, route de Colombey

52110 BEURVILLE

Le Multi Accueil

“la Maison de l'enfance”

Ouverte en avril 2005, la Maison de l'Enfance a évolué au cours des années et des besoins des usagers de la Communauté de Commune de la région de Bar sur Aube.

Sa capacité d'accueil est aujourd'hui de 30 berceaux répartis en 2 groupes de vie : les bébés, et les moyens grands.

Les enfants et leurs familles sont accompagnés de 15 professionnelles de la Petite Enfance, un psychologue présent 4h par mois et d'un médecin référent présent 2h par mois à la crèche.

La gestion de la crèche est déléguée à la société Léa et Léo.

Les mots partenariats enfants parents et professionnelles ont toujours animé cette structure. Bienveillance, éveil, convivialité et plaisir sont aussi au cœur des préoccupations pédagogiques de l'équipe. « Permettre à des tous petits d'avoir chaque jour une sécurité physique et affective suffisante pendant l'absence de leurs parents pour pouvoir manger, se reposer, s'éveiller et grandir en toute sérénité est notre quotidien ». Les professionnelles sont aussi là pour accompagner l'enfant dans sa rencontre à « l'autre », le partage, la complicité...le début de la socialisation.

Une participation des familles est proposée le plus souvent possible, à travers nos journées à thèmes, même si l'épidémie de COVID nous a contraint à limiter nos moments de convivialité.



L'année 2021 a été très riche en propositions autour de la nature, tellement importante et indispensable dans le développement psychomoteur et cognitif du tout petit.

Comme chaque année, un partenariat avec la médiathèque et le cinéma nous permettent d'autres rencontres et expériences.

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 18h30

La directrice est Gaëlle LE MOULLAC.

Pour tous renseignements, veuillez contacter le 03 25 27 95 52
ou le 07 80 33 88 69 ou www.leaetleo.com ou dir.maisondelenfance@leaetleo.com

Des places sont encore
disponibles pour la rentrée
de septembre 2022 !

La gestion de nos rivières et la prévention des inondations, la “compétence GeMAPI”

La compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations », plus communément appelée « GeMAPI », est une compétence exclusive et obligatoire, confiée à la Communauté de Communes depuis le 1^{er} janvier 2018. Afin de rationaliser l'exercice de cette compétence, la Communauté de Communes de la Région de Bar-sur-Aube a fait le choix de transférer ces missions au SDDEA fin 2018. La GeMAPI répond aux objectifs de gestion globale des hydrosystèmes en s'appuyant notamment sur les services rendus par la nature pour réduire l'importance et la fréquence des inondations.

La mise en œuvre de la GeMAPI se traduit au travers de diverses actions sur le territoire de la Communauté de Communes. Il s'agit pour l'année 2021 de :

- La mise en œuvre des programmes de rattrapage d'entretien tel que le retrait des embâcles dangereux, représentant 15 interventions. A noter que cette compétence n'a pas vocation à se substituer aux obligations des propriétaires riverains. Les interventions sont réalisées au cas par cas en fonction des risques pour les infrastructures publiques et les inondations. Selon l'article L215-14 du code de l'environnement, les propriétaires conservent l'obligation d'entretien du lit de la rivière jusqu'à la moitié. Pour plus de renseignement, le guide d'entretien des cours d'eau de l'Aube est disponible sur le site de la préfecture.
- L'animation auprès des acteurs du territoire tels que les riverains, les communes du secteur (rencontre de 22 communes), des associations locales et des acteurs concernés par le programme pluriannuel de restauration et d'entretien du Landion de Spoy et de l'Arlette.
- 10 km de cours d'eau prospectés dans le cadre de la surveillance et des programmations de travaux.



Pont du Moulin Neuf (Bayel).

Au-delà des actions de service quotidien assurées par la collectivité, la compétence vise la mise en œuvre de projet répondant aux objectifs de restauration des milieux aquatiques et de prévention des inondations.

Ainsi, plusieurs projets, à des stades différents de conception ou de réalisation, sont en cours sur la Communauté de Communes et se poursuivent sur l'année 2022. Concernant la restauration des milieux aquatiques et la qualité des cours d'eau, on note :

- Les premières phases de travaux prévues sur les cours d'eau du Landion de Spoy et de l'Arlette. Ces travaux font suite aux diagnostics réalisés en 2020 et 2021.
- L'accompagnement des propriétaires et le portage de projet pour l'aménagement et/ou l'équipement de certains ouvrages hydrauliques comme ceux de Fontaine et de Ville-sous-la-Ferté.



Figure 1 Restauration de la petite continuité écologique à Couvignon sur Le Landion de Spoy.

Sur la question de la prévention des inondations, qui reste indissociable de l'amélioration de la qualité du milieu naturel, les projets en cours et poursuivis sont :

- Le programme de travaux d'aménagement de la Bresse pour limiter les inondations de Bar-sur-Aube. Les premiers travaux ont débuté en 2021 et se poursuivront en 2022. Il est également prévu d'étendre les réflexions à l'ensemble du bassin versant de la Bresse.



Figure 2 : A gauche : Réalisation des fondations du nouveau dalot à Pillaud Matériaux.
A droite : Aménagement de l'ouvrage répartiteur en le bras de Bresse et le fossé SNCF.

- L'étude hydraulique portée sur l'Aube entre Bar-sur-Aube et Jessains pour proposer un programme d'aménagement cohérent de ce cours d'eau et limiter les inondations des secteurs à enjeux.

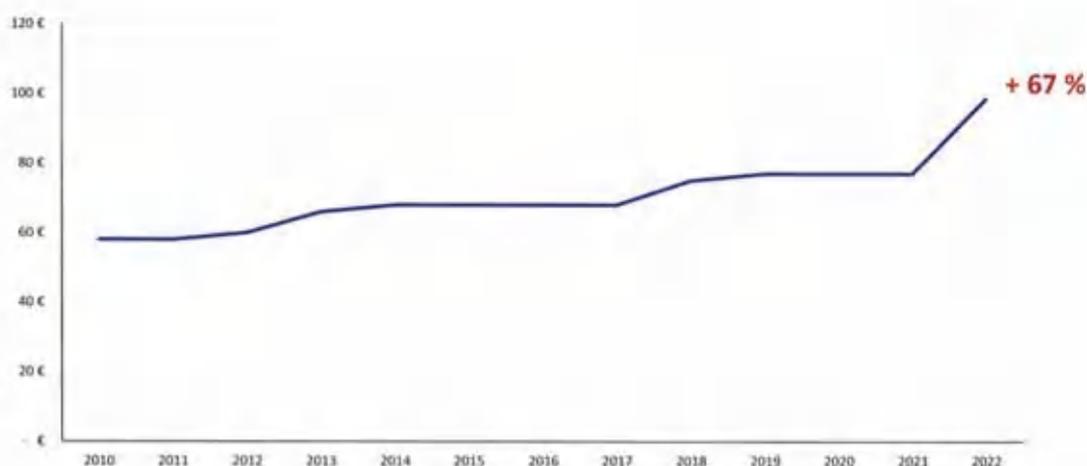
La mise en œuvre de la GeMAPI et l'augmentation de l'activité a représenté un budget prévisionnel de dépenses de 540 000 € sur l'année 2021 pour le Bassin Aube Barroise, et de 660 000 € pour l'année 2022. La cotisation appelée reste cependant la même grâce à la l'obtention de subventions importantes pour la mise en œuvre des projets.

Pour toute demande d'information, Monsieur François BAGOT, technicien rivière du SDDEA, est joignable au 07 86 71 69 34.

La réduction des tonnages d'ordures ménagères résiduelles (OMR : déchets de la poubelle noire) A court terme : un objectif indispensable

POURQUOI CET OBJECTIF ?

Au-delà de l'aspect environnemental et de la volonté d'améliorer notre recyclage des déchets, cet objectif est dicté par la **volonté de maîtriser les coûts de la taxe d'ordures ménagères (particuliers) et de redevance spéciale (professionnels)** car les prix de traitement de la tonne de déchets ne cessent d'augmenter. Ils sont passés de 58 € HT en 2010 à 99 € HT cette année, soit une envolée de 67 % !



Ces prix de traitement incluent la taxe Générale sur les activités polluantes (TGAP) qui ne cesse également de croître. Cette dernière était fixée à 14 € en 2015 et sera de 65 € en 2025, soit une augmentation de plus de 364 %.

TGAP



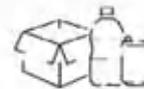
Ordures ménagères
de votre territoire
249 kg/hab./an



Papiers*



Emballages en
verre

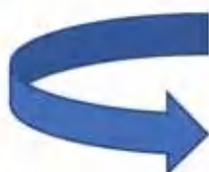


Autres emballages

Votre performance
75,1 kg/hab./an

Le tri chiffré à 75.1 kg par habitant et par an ne représente dans nos déchets qu'une part de 30 %, il reste donc 70 % d'ordures ménagères résiduelles qui vont dans la poubelle noire. Actuellement la seule réponse qui peut être apportée passe nécessairement par une inversion de la tendance et par la mise en place de mesures en vue de la réduction des déchets OMR.

OBJECTIF



LES MESURES À VENIR

✓ L'extension des consignes de tri fait son arrivée au 1^{er} janvier 2023

L'objectif est d'améliorer les performances de recyclage pour atteindre les objectifs nationaux de 75% de recyclage de l'ensemble des emballages ménagers. Ainsi à compter du 1^{er} janvier 2023, tout emballage sera jeté dans le tri sélectif. Cela aura pour conséquence de diminuer le volume et le tonnage dans la poubelle noire. Ce changement pour la collecte des déchets aura pour effet de contenir le prix de la taxe d'ordures ménagères car le coût du traitement de la tonne de déchet ne cesse d'augmenter.

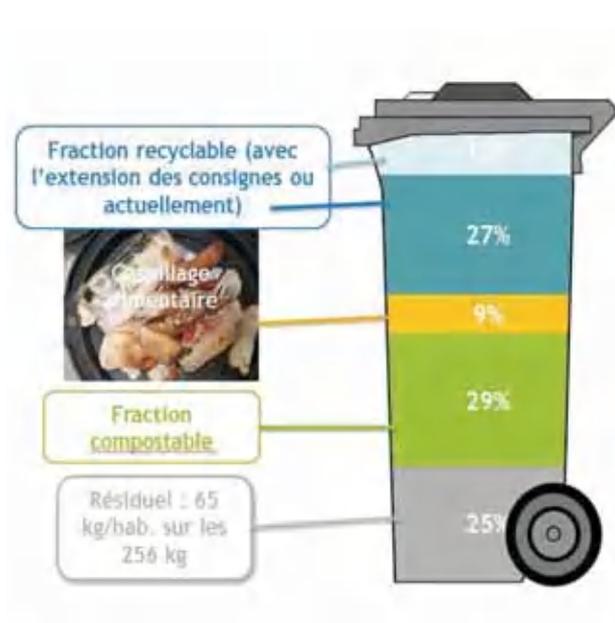
Pour résumé :



Des informations vous seront communiquées en cours d'année.

✓ Agir sur les biodéchets au travers du compostage

La partie compostage représente 29 % dans nos poubelles noires. Ainsi, Les élus de la communauté de communes de la région de Bar sur Aube souhaitent accompagner les habitants pour favoriser le compostage et éviter ainsi les déchets organiques jetés dans les poubelles.



Le compostage ? Allez je me lance !

J'acquière un composteur pas cher à la déchèterie de Bar-sur-Aube (15 ou 25 euros selon la taille). J'y mets mes épluchures et mes restes végétaux. J'y mets mon marc de café et mes déchets de jardin.

Je regarde des tutos sur internet pour bien composter. Et dans un an, j'ai un compost au top pour mes fleurs et mon jardin.

Cap ou pas Cap ?



La réduction des tonnages d'ordures ménagères résiduelles

✓ Elaborer un Plan Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

Ce plan consiste à mettre en place une orientation stratégique claire en faveur de la réduction des gaspillages et des déchets pour une durée de 6 années.

Un PLPDMA est un programme élaboré à partir de données du terrain et d'une démarche consultative.

1. On réalise un diagnostic (état des lieux) du territoire. Le but est de mettre en lumière les atouts et les handicaps du territoire. Un outil privilégié pour accomplir cette tâche est la caractérisation sur ordures ménagères (analyse du contenu d'une poubelle).
2. On détermine les gisements d'évitement de déchets et les actions envisageables pour y parvenir.

Les actions sont discutées et proposées en concertation avec des acteurs du territoire pour qu'elles soient les plus cohérentes possibles avec les réalités du quotidien. Une commission Consultation d'Elaboration est de suivi a été constituée à cet effet, cinq axes de travail ont été déterminés avec 15 actions à entreprendre :

axe 1 – lutte contre le gaspillage alimentaire

- action 1. sensibiliser les citoyens aux pratiques eco-responsables (*surveillances dates de péremption.*)
- action 2. réduire le gaspillage alimentaire dans la restauration collective (*adapter la quantité du repas à l'appétit, repartir avec le reste de son repas*)
- action 3. impliquer les commerces et les marchés alimentaires (*vente produits anti gaspillage*)

axe 2 - sensibilisation du public

- action 4. sensibiliser les ménages à la prévention des déchets dangereux (*éco-achats : piles rechargeables*)
- action 5. réduire la distribution d'imprimés non sollicités (*stop pub*)
- action 6. mobiliser les partenariats et les relais locaux (*présenter actions PLPDMA aux élus/agents des mairies*)

axe 3 - réduction et gestion de proximité des déchets végétaux - biodéchets

- action 7. Développer le compostage individuel (*achat composteur individuel*)
- action 8. Développer le compostage collectif (*mise à disposition des broyeurs à l'attention des collectifs*)
- action 9. Optimiser les filières d'approvisionnement en broyat et l'utilisation du compost (*mutualiser les ressources des gros producteurs de déchets*)

axe 4 - réemployer, donner, réparer, recycler

- action 10. Développer la collecte et la valorisation des textiles, les linges de maison et les chaussures (*apports volontaires dans conteneurs*)
- action 11. développer tous les modes de collecte spécifiques permettant de réemployer et réutiliser les déchets occasionnels (*points relais de la recyclerie*)
- action 12. promouvoir les acteurs du réemploi et de la réparation (*guide du réemploi*)

axe 5 - eco exemplarité de la collectivité

- action 13. réduire les déchets des administrations (*consommation raisonnée de papier*)
- action 14. sensibiliser les agents et diffuser des bonnes pratiques en matière de prévention des déchets (*actions de formation à mettre en place*)
- action 15. renforcer et systématiser la prise en compte de la prévention des déchets dans la commande publique de la collectivité (*prise en compte de ce critère pour attribution d'un marché*)

Le PLPMA est donc un programme qui contient des objectifs de réduction et les actions envisagées pour y parvenir. Ce programme est validé par le conseil de communauté avant d'être mis à la disposition du public.

S'il y a lieu, le projet peut être modifié à l'issue de cette mise à disposition. Enfin le programme est suivi et évalué régulièrement, il est soumis à un bilan six ans plus tard avant son renouvellement avec les ajustements qui s'imposent.



✓ **Donner une seconde vie aux objets au travers du recyclage**

La recyclerie de l'Orient dénommée Recycl'Orient se trouve à Vendeuvre-sur-Barse, 10 ZI de Bellevue Route départementale 619, direction Bar-sur-Aube. C'est une structure portée par le SIEDMTO de Vendeuvre en partenariat avec la Communauté de Communes du Barséquanais et la Communauté de Communes de la Région de Bar-sur-Aube qui gère la récupération, la valorisation et la revente de biens.

Elle a également un rôle de sensibilisation et d'éducation à l'environnement ; mais aussi un rôle lié à l'Insertion par l'Activité Economique, ce qui amène une dimension sociale. Cet établissement ouvrira ses portes à l'été 2022 et emploiera 7 salariés en insertion.

Afin de vous éviter d'aller jusqu'à la recyclerie, la Communauté de Communes va implanter au printemps un conteneur maritime à la déchèterie afin que vous puissiez déposer vos déchets d'origine «Encombrants ménagers». Vous offrirez une seconde vie à votre don, au travers de ce geste citoyen pour les objets ou articles devenus superflus ou inutiles.



LES OBJETS ACCEPTES

Les objets doivent être en bon état ou en état de fonctionnement. Le personnel se réserve le droit de refuser un dépôt.

* Ameublement tous matériaux, matelas, mobilier professionnel, ...



* Vaisselle et ustensile de cuisine

* Eléments de décoration : bibelots, tableaux, posters, décorations diverses, ...



* Biens culturels : livres, BD, CD, DVD, vinyles, jeux électroniques, ...

* Petit et gros électroménager, HI-FI, informatique, ...



* Jouets, jeux de société, articles de puériculture, ...

* Textiles : tous types de vêtements, chaussures, linge de maison, ...



* Mobiliers d'extérieurs de jardin tout matériaux (bois, plastique, métal, ...)

* Outils de bricolage et de jardinage, ...



* Tous types de luminaires, ...

* Quincaillerie, sanitaires, ...



* Vélos, articles de sports et d'activités extérieures, ...

Les agents du chantier d'insertion réparent et nettoient ces objets pour les vendre à petits prix.



BASSET

Agricole - Viticole - Parcs et jardins



Bar sur Aube



POLISOT



CHANCES

Marinette Raclot
CHAMPAGNE

Reflet de l'âme de notre maison, nos champagnes racontent notre histoire : l'histoire d'une famille de vignerons passionnée et dévouée, à la fois attachée au savoir-faire traditionnel champenois et résolument tournée vers l'avenir.

Notre signature, notre patte : un passage systématique en fût de chêne qui donne toute leur singularité et leur caractère à nos vins.



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

Menuiserie parisot

Fabricant de menuiseries



Menuiserie ext : Bois – PVC – Alu – Bois/Alu
Volets battants/roulants - Porte de garage

Menuiserie int : portes - parquets plafonds
placards – agencements escaliers – cloisons
isolation Neuf et rénovation



Porte monumentale
Porte cochère



Banc – table
mobiliers sur mesure



Ensemble banque d'accueil et
bibliothèque en bois massif



5 ZA LES BARBES D'OR - 10260 SAINT PARES LES VAUDES - Tel 03-25-40-90-06



Collectes

Planning des collectes 2022

COMMUNES	jours de ramassage		Les conteneurs et sacs doivent être sortis la veille au soir
	Ordures Ménagères	Tri sélectif	
AILLEVILLE	lundi semaine impaire ²	lundi semaine impaire ²	 IMPORTANT ¹ LUNDI 18 AVRIL > JEUDI 22 AVRIL ² LUNDI 6 JUIN > JEUDI 9 JUIN LUNDI 15 AOÛT > JEUDI 18 AOÛT ³ MARDI 1 ^{ER} NOVEMBRE > JEUDI 3 NOVEMBRE ⁴ VENDREDI 11 NOVEMBRE > JEUDI 10 NOVEMBRE
ARCONVILLE	lundi semaine paire ¹	lundi semaine impaire ²	
ARRENTIERES	lundi semaine impaire ²	lundi semaine impaire ²	
ARSONVAL	mercredi semaine paire	mercredi semaine impaire	
BAR SUR AUBE	mardi ¹	mercredi	
BAROVILLE	mercredi semaine paire	mercredi semaine impaire	
BAYEL	vendredi semaine impaire	mercredi semaine impaire	
BERGERES	lundi semaine paire ¹	lundi semaine impaire ²	
BLIGNY	lundi semaine paire ¹	lundi semaine impaire ²	
CHAMPIGNOL-LEZ-MONDEVILLE	lundi semaine paire ¹	lundi semaine impaire ²	
COLOMBE-LE-SEC	lundi semaine impaire ²	lundi semaine impaire ²	
COUVIGNON	vendredi semaine paire	lundi semaine paire ¹	
ENGENTE	lundi semaine impaire ²	lundi semaine impaire ²	
FONTAINE	vendredi semaine paire	lundi semaine paire ¹	
FRAVAUX	mercredi semaine paire	mercredi semaine impaire	
JAUCOURT	mercredi semaine paire	mercredi semaine impaire	
JUVANCOURT	vendredi semaine paire	lundi semaine paire ¹	
LIGNOL-LE-CHÂTEAU	lundi semaine impaire ²	lundi semaine impaire ²	
LONGCHAMP-SUR-AUJON	vendredi semaine impaire	mercredi semaine impaire	
MEURVILLE	mercredi semaine paire	mercredi semaine impaire	
MONTIER EN L'ISLE	mercredi semaine paire	mercredi semaine impaire	
PROVERVILLE	mardi ¹	mercredi	
ROUVRES-LES-VIGNES	lundi semaine impaire ²	lundi semaine impaire ²	
SPOY	mercredi semaine paire	mercredi semaine impaire	
URVILLE	lundi semaine paire ¹	lundi semaine impaire ²	
VILLE-SOUS-LA-FERTE	vendredi semaine paire	lundi semaine paire ¹	
VOIGNY	lundi semaine impaire ²	lundi semaine impaire ²	

■ semaine impaire

■ semaine paire

■ toutes les semaines

CALENDRIER 2022

■ semaine paire

■ semaine impaire

JANVIER						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
52	27	28	29	30	31	1 2
1	3	4	5	6	7	8 9
2	10	11	12	13	14	15 16
3	17	18	19	20	21	22 23
4	24	25	26	27	28	29 30
5	31					

FEVRIER						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
5	1	2	3	4	5	6
6	7	8	9	10	11	12 13
7	14	15	16	17	18	19 20
8	21	22	23	24	25	26 27
9	28					

MARS						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
9	1	2	3	4	5	6
10	7	8	9	10	11	12 13
11	14	15	16	17	18	19 20
12	21	22	23	24	25	26 27
13	28	29	30	31		

AVRIL						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
13					1	2 3
14	4	5	6	7	8	9 10
15	11	12	13	14	15	16 17
16	18	19	20	21	22	23 24
17	25	26	27	28	29	30

MAI						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
17						1
18	2	3	4	5	6	7 8
19	9	10	11	12	13	14 15
20	16	17	18	19	20	21 22
21	23	24	25	26	27	28 29
22	30	31				

JUIN						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
22		1	2	3	4	5
23	6	7	8	9	10	11 12
24	13	14	15	16	17	18 19
25	20	21	22	23	24	25 26
26	27	28	29	30		

JUILLET						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
26				1	2	3
27	4	5	6	7	8	9 10
28	11	12	13	14	15	16 17
29	18	19	20	21	22	23 24
30	25	26	27	28	29	30 31

AOÛT						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
31	1	2	3	4	5	6 7
32	8	9	10	11	12	13 14
33	15	16	17	18	19	20 21
34	22	23	24	25	26	27 28
35	29	30	31			

SEPTEMBRE						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
35					1	2 3 4
36	5	6	7	8	9	10 11
37	12	13	14	15	16	17 18
38	19	20	21	22	23	24 25
39	26	27	28	29	30	

OCTOBRE						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
39					1	2
40	3	4	5	6	7	8 9
41	10	11	12	13	14	15 16
42	17	18	19	20	21	22 23
43	24	25	26	27	28	29 30
44	31					

NOVEMBRE						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
44	1	2	3	4	5	6
45	7	8	9	10	11	12 13
46	14	15	16	17	18	19 20
47	21	22	23	24	25	26 27
48	28	29	30			

DECEMBRE						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
48				1	2	3 4
49	5	6	7	8	9	10 11
50	12	13	14	15	16	17 18
51	19	20	21	22	23	24 25
52	26	27	28	29	30	31

Les éco-organismes

Rappel

Lampe sodium haute pression



Lampe à iode métallique



Tube fluorescent



Lampes fluo-compactes



Lampes à LED



recylum

Éco-organisme à but non lucratif

COLLECTE ET RECYCLAGE DES LAMPES USAGÉES

Les lampes qui se recyclent ont des formes très variables, mais elles portent toutes le symbole « poubelle barrée », signifiant qu'elles ne doivent être jetées ni avec les déchets ménagers, ni dans le conteneur à verre.

La déchèterie : un véritable outil pour le tri et le recyclage

La déchèterie est située à la sortie de Bar-sur-Aube sur la route de Bayel. Elle accueille les particuliers, **dans la limite de 24 passages annuels gratuits**, et les professionnels. Les matières sont pour la plupart recyclées suivant des filières d'Eco-organismes.

753 tonnes ont été reçues à la déchèterie de Bar-sur-Aube

LES HORAIRES

HIVER (1^{er} novembre - 31 mars)

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	13h00-17h
Mardi	10h-12h	13h00-17h
Mercredi	10h-12h	13h00-17h
Jeudi	10h-12h	13h00-17h
Vendredi	10h-12h	13h00-17h
Samedi	10h-12h	13h00-17h

ÉTÉ (1^{er} avril - 31 octobre)

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	13h00-18h00
Mardi	10h-12h	13h00-18h00
Mercredi	10h-12h	13h00-18h00
Jeudi	10h-12h	13h00-18h00
Vendredi	10h-12h	13h00-18h00
Samedi	10h-12h	13h00-18h00

Fermé dimanches et jours fériés

Dépôt limité à 1 m³ maxi (3 m³ pour les professionnels)

DECHÈTERIE

- ordures ménagères
- cadavres d'animaux
- déchets dangereux
- déchets d'activité de soins à risque infectieux

Quatre solutions pour donner une seconde vie à vos anciens appareils électriques



EcoLo

La 2^e vie des déchets

COLLECTE DU MOBILIER USAGÉ

Collecter et valoriser le mobilier usagé pour lui offrir une seconde vie, le recycler ou l'utiliser comme source d'énergie est la vocation d'Eco-Mobilier. Créé par 12 distributeurs et 12 fabricants français en décembre 2011, Eco-mobilier a été agréé par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'énergie pour cinq ans, à compter du 1^{er} janvier 2013. C'est un organisme à but non lucratif, financé par une éco-participation payée à l'achat de chaque meuble neuf pour collecter, trier et recycler le mobilier usagé des particuliers. Ses missions sont nombreuses et indispensables. Il permet d'informer et faire adhérer les entreprises du secteur pour mettre en place l'éco-participation, affichée et facturée à chaque consommateur lorsqu'il achète un meuble neuf. Il organise la collecte du mobilier usagé avec les collectivités, les distributeurs et les structures de l'économie sociale et solidaire (ESS). Il encourage le don et la réutilisation du mobilier usagé, en partenariat avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire. Il soutient la recherche pour accompagner l'écoconception et trouver de nouveaux débouchés aux produits issus du recyclage. La finalité de toutes ses missions est de respecter les objectifs de recyclage de valorisation énergétique fixés par les pouvoirs publics.

Un conteneur éco-mobilier a été installé à la **Déchèterie de Bar-sur-Aube**



Près de 500

écomobilier
COLLECTER · TRIER · RECYCLER

des filières précieuses pour la planète

Receptionnées à la
r-sur-Aube

DÉCHETS ACCEPTÉS

DÉCHETS REFUSÉS

- médicaments
- pneumatiques
- bouteilles sous pression (gaz, plongée)
- emballages recyclables (→ sac jaune)

Tous matériaux confondus par passage sur les professionnels

Déchets Spécifiques des ménages

TOUS À LA DÉCHETTERIE !

Les déchets issus de produits d'entretien, de bricolage

Bricolage & Décoration	Chauffage, cheminée & barbecue	Produits spécifiques de la maison	Entretien piscine	Entretien véhicule	Jardinage

Logo: **ECO DDS**

Travaillez les sites des : www.marchésdéchets spécifiques.com

Triez ses papiers est un geste simple : ils sont entièrement recyclables au moins 5 fois



Tous les papiers ? Et pas seulement les journaux et les magazines ?
Tous les papiers de notre quotidien se trient et se recycle ! Bien entendu, les journaux, les magazines, les courriers publicitaires, les prospectus... Mais aussi les enveloppes à fenêtre, les cahiers à spirale ou encore les blocs notes avec leurs agrafes.
Sur notre territoire : le recyclage du papier se fait par apport dans des colonnes de recyclage de papier, situées dans chaque commune.

Même les agrafes ? Les processus de recyclage sont aujourd'hui très performants et permettent d'extraire facilement certains éléments étrangers pour les réorienter vers d'autres filières. C'est notamment le cas des spirales de cahier qui vont rejoindre les métaux, tout comme les agrafes et les trombones. En revanche, il est impossible de récupérer le papier contenu dans un blister ou un film plastique d'envoi. Il est donc important retirer la newsletter de votre boutique préférée de son emballage et jeter à part les échantillons collés dans les pages de vos magazines.

Y a-t-il des exceptions ? Très peu ! Les exceptions concernent principalement les papiers qui ont été en contact avec des aliments ou qui ont été salis comme les serviettes en papier. Ce sont désormais des déchets à jeter à la poubelle. Il existe quelques faux amis aussi comme le papier photo ou le papier peint dont les traitements (plastification, résistance à l'humidité, à la lumière) ont fortement changé la structure. Le papier d'aluminium ne tient son nom de papier qu'à la finesse de sa forme, il est en métal ! Quant aux mouchoirs ou les couches, leurs propriétés absorbantes les rendent impropres au recyclage. En résumé, tous les papiers en papier se trient et se recyclent.

Précision importante : le carton ne se recycle pas dans les colonnes de papier mais dans les sacs jaunes de tri sélectif. Si les cartons sont trop encombrants pour être mis en sacs, ils peuvent être déposés à côté du sac le jour de la collecte.

Retour sur l'année 2021 à l'Office de Tourisme de la Côte des Bar en Champagne



Notre Office de Tourisme

Pour rappel, l'Office de Tourisme créé au 1^{er} juillet 2017 est né de la fusion des anciens offices associatifs de Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine, Bayel, les Riceys, Essoyes et Mussy-sur-Seine. Il est constitué sous la forme d'un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC).

Le conseil est composé de :

- 9 administrateurs titulaires et 9 suppléants (élus des 2 Communautés de Communes du Barséquanais et du Barsuraubois)
- 8 administrateurs titulaires + 8 suppléants élus parmi les socioprofessionnels de la Côte des Bar (hôteliers, gîtes, restaurateurs, vignerons, commerces, associations...)

Nos bureaux permanents

- Office de Tourisme de Bar-sur-Aube
- Maison du Tourisme de Bar-sur-Seine
- Écomusée-Cristallerie de Bayel/Point i

Nos bureaux saisonniers

- Office de Tourisme de Mussy-sur-Seine
- Office de Tourisme d'Essoyes
- Office de Tourisme des Riceys

Nos bureaux



Notre équipe



Effectif de l'équipe en 2021:
11,59 ETP.

Nos missions

- Accueillir et informer le public
- Coordonner les socio-professionnels et tous les acteurs locaux
- Promouvoir et valoriser les atouts des territoires et des destinations
- Commercialiser la destination
- Gérer l'Écomusée de la Cristallerie de Bayel
- Développer l'ingénierie touristique pour le compte des collectivités et des investisseurs privés



Retour en photos sur nos visites guidées estivales 2021

Volonté de l'OT de proposer de nouvelles visites guidées, originales, ludiques, théâtralisées pour la saison estivale 2021. Plus de 300 visiteurs accueillis.



«Conte et chante la Champagne» à Bar-sur-Aube



«En route vers le Moyen-Âge» à Bar-sur-Seine



«Confidences des Renoir, à l'heure du thé» à Essoyes



«Les trésors cachés» aux Riceys



«Escape Game, chasseur de temps» à Bar-sur-Aube



«La révolte des vignerons» à Bar-sur-Aube



«Sur les pas d'un Chanoine» à Mussy-sur-Seine



«Bar-sur-Seine, la surprenante» à Bar-sur-Seine

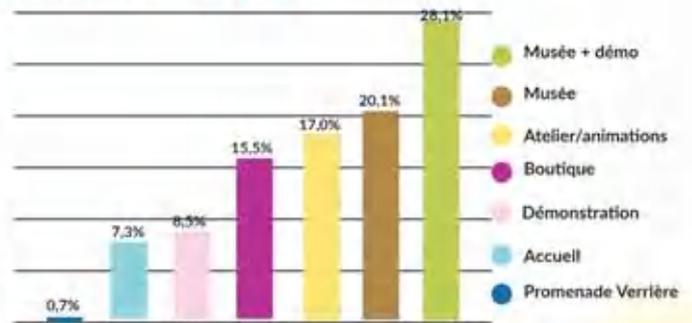
Point sur l'activité de Bayel en 2021

Géré par l'Office de tourisme, l'activité Bayel 2021 est de nouveau marqué par la crise sanitaire. Néanmoins, les visiteurs ont été présents avec 4341 visiteurs contre 2774 en 2020. Les ateliers de création (peinture sur verre) ont connu une bonne fréquentation. La Fête du Verre 2021 traditionnellement organisée le dernier week-end d'août s'est déroulée dans des conditions bien particulières et adaptées à la crise sanitaire. Nous avons accueilli 1500 visiteurs sur le weekend.

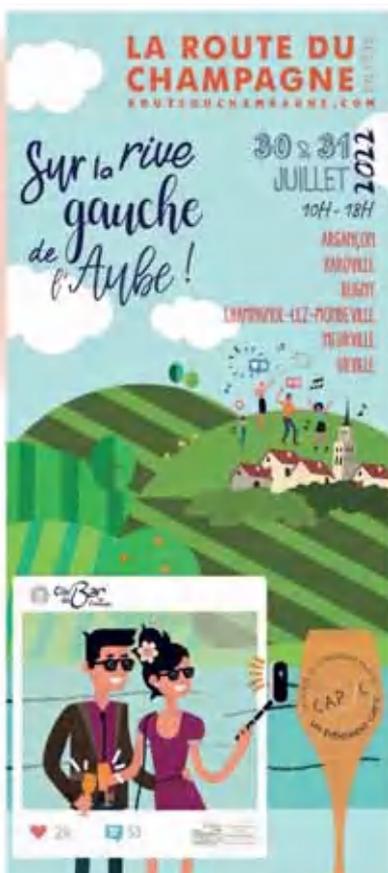
Nos projets pour 2022

- Investissement : nouveau four de fusion 100kg à Bayel
- Réaménagement de l'Office de Tourisme de Bar-sur-Aube
- Opération Relation Presse à Bruxelles pour les vignerons de la Route du Champagne
- Participation aux salons Tourissima Lyon, Paris, Luxembourg...
- Opérations liées à l'accueil du Tour de France féminin (banderoles, RP, village..)
- Salons et opérations Bayel (Métiers d'Art Nancy et Troyes, exposition «Trésors de la Cristallerie de Bayel» à la MOPO...)
- Lancement «Route des Points de vue remarquables de la Côte des Bar»
- Étude relative à la «définition du schéma directeur touristique du territoire et de la stratégie opérationnelle de l'OT» 2022/2025
- Réflexion sur la gestion des sites de visites publics de la Côte des Bar
- Mise en place d'un code de marque «Côte des Bar en Champagne»
- Accompagnement des associations oenotouristiques (Cap'C, «du côté de Bar-sur-Aube, Caves et Vignobles», Site Remarquable du Goût..)
- Participations à la Fête des plantes à Bergère, Festival Chasse et Campagne au Château de Vaux, Printemps Gourmand...
- Foires et Fêtes de Bar-sur-Aube et Bar-sur-Seine

Motivations des visiteurs Bayel 2021



La Route du Champagne et Champagne Party s'invitent sur notre territoire les 28, 29 mai et les 30 et 31 juillet 2022



RENAULT BAR SUR AUBE
Garage Maigrot





Service commercial RENAULT, DACIA et véhicules d'occasion
Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Entretien et réparations Toutes Marques
Du lundi au Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h - Fermé le samedi

NOUVELLE ADRESSE
Zone Leclerc

32 av. du Général Leclerc
10200 BAR SUR AUBE
Tél : 03 25 27 01 29

www.groupe-ducreux.fr - [renault bar sur aube](https://www.facebook.com/reaultbar)




PELLETIER MEA
ELECTRICITE

Z.I. - Rue de l'Europe - B.P. 9 - 10201 BAR sur AUBE Cedex
Tél. : 03 25 27 71 28 Mail : mea.bar@orange.fr

Installation / Vente de groupe électrogène
Électricité / Automatismes industriels
Électricité tertiaire / Générale
Domotique / Courant faible
Dépannage / Poste HTA
Conception / Réalisation d'armoire électrique

Restaurant
La Petite Auberge



31, rue Nationale
10200 Arsonval

03.25.27.91.28
06.30.92.03.55

Fermé le mardi soir et le mercredi soir
Buffet froid à emporter

A deux pas de chez vous !



Dépannage 7/7 jrs - Plomberie - Electricité
Sanitaire - Chauffage
Pompe à Chaleur - Poêle Granulé

ENT. Ruménières Christophe

☎ 03 25 38 29 42 / 06 70 77 24 14



www.geothermie-geosolution.fr - Eguilly sous Bois

BOULANGERIE PÂTISSERIE



COPALINE

Complice de la nature

8, rue d'Aube - 10200 BAR SUR AUBE
Tél. : 03 25 27 20 40

SARL SERVICES CHAUX TRADITION



sarlsc@live.fr
tél : 06.80.30.81.58

CHAMPAGNE DANIEL BILLETTE
PÉCHERIE MAISON FONDÉE EN 1820
URVILLE

1 Rue des Coffres
10200 Urville
Tél. 03 25 27 40 09
Fax 03 25 27 40 53
champagne.billette@wanadoo.fr
www.champagnebillette.fr



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.




COMMUNICATION • IMPRIMERIE



CRÉATION GRAPHIQUE • IMPRESSION • FAÇONNAGE • ROUTAGE

14-16, rue Esther Cuvier • 93260 Les Lilas
Tél. : 01 48 97 03 45 • Fax : 01 43 60 47 60
www.creaflash.fr

Le Tour de France a choisi Bar-sur-Aube



Christian Prudhomme (directeur du Tour de France Hommes), Marion Rousse (directrice du Tour de France Femmes avec Zwift), Régis Renard (adjoint aux sports à la mairie de Bar-sur-Aube) et Philippe Borde (maire de Bar-sur-Aube)

En 2022, le Tour de France Femmes avec Zwift fait son grand retour et a choisi pour l'occasion, notre ville, Bar-sur-Aube, pour l'arrivée de sa 4^{ème} étape. En effet, ce mercredi 27 juillet 2022 le département de l'Aube et la Côte des Bar accueilleront cet événement mythique et mondial. De quoi faire découvrir au monde notre riche territoire à travers des paysages, des savoir-faire et des lieux culturels uniques.

Territoire tant redouté par les coureuses cette 4^{ème} étape atypique promet d'être copieuse mais belle de par ses 126 km à travers le vignoble aubois.

Sur les chemins blancs de craies les coureuses découvriront les certaines spécificités des zones non goudronnées et pentues.

Ainsi notre territoire sera plus que jamais mis en avant, c'est pourquoi nous sommes heureux d'accueillir le Tour de France ainsi que toutes les personnes qui séjourneront pour l'occasion dans notre beau territoire barsuraubois.

Nous espérons marquer les esprits avec ce passage dans notre ville. Alors nous vous donnons rendez-vous en juillet pour vivre avec vous l'effervescence et la ferveur du tour !

4^{ème} étape du Tour de France Femmes avec Zwift entre Troyes et Bar-sur-Aube

Parcours du Tour de France Femmes avec Zwift 2022



Ouverture du tiers-lieu

“La Jalotte” à Bayel



Pourquoi ce tiers lieu ?

La commune de BAYEL a souhaité soutenir l'initiative citoyenne, collaborative, associative et collective en faisant émerger au sein du local de son dernier café, un lieu de partage, de rencontre, de convivialité et de mixité pour répondre à plusieurs problématiques :

- La commune de Bayel ne possédait plus de lieu susceptible d'accueillir les habitants et malgré un tissu associatif fort, les jeunes ados n'avaient pas de lieu dédié, ils occupaient les lieux publics sans activités.
- Le Club 3^e âge n'étant composé de seulement 5 ou 6 adhérents pour des jeux de cartes, le restant des personnes âgées seules sont très isolées.
- Le site touristique « écomusée du cristal et atelier du verre » accueille environ 6 000 visiteurs il n'y a pas de possibilité de prendre un café avant la visite.
- Les familles visitant les personnes âgées de l'EHPAD Résidence Belle verrière (67 lits) n'ont pas de lieu extérieur pour se poser.

Vers quels résultats attendus ?

La commune a acquis les murs de l'ancien café et a procédé à l'achat du matériel nécessaire au démarrage de l'activité (mobilier, frigos, percolateur, pianos, vaisselle...). La Commune de Bayel a obtenu une licence IV et met le local à disposition de « l'association de gestion du tiers lieu » qui porte ce projet. Les travaux d'aménagement et de mises aux normes ont été réalisés par les bénévoles de l'association. Ce projet a reçu des aides financières (Etat DETR, Conseil Régional Grand Est, Conseil Départemental de l'Aube).

Afin d'impliquer les habitants, des adhésions sous forme de parrain ou marraine ont été proposées ce qui permettra aux membres de se sentir partie prenante au dispositif.

Le café associatif est en lien avec des organismes tels de la Mission Locale de BAR SUR AUBE afin d'informer les jeunes sur les dispositifs en leurs faveurs, mais également le dispositif Monalisa, la Fédération des MPT, la bibliothèque locale, l'association des joueurs de cartes, etc...

Il est attendu de ce café associatif de quartier qu'il participe à :

- un lien social plus fort entre habitants et générations
- la création d'emplois au service du mieux vivre ensemble
- une plus forte participation des habitants à la vie publique
- la promotion des circuits-courts
- la création d'un réseau actif de partenaires locaux.

Ce tiers lieu est ouvert officiellement depuis le 11 novembre 2021, n'hésitez pas à y faire un tour !

Les bureaux administratifs de votre Intercommunalité

Pour de plus amples informations sur la collectivité vous pouvez consulter notre site internet www.barsuraube.org et www.facebook.com/ccrb10

Nos bureaux sont ouverts :

Du lundi au jeudi de 8h30/12h30 - 13h30/17h00

Le vendredi de 8h30/12h30 - 13h30/16h30

Tél : 03.25.27.81.24

Courriel : contact.ccrb@barsuraube.org



Le personnel mis à l'honneur !

C'est avec un grand plaisir que Madame Laurence CAILLET, Vice-Présidente en charge du personnel a remis la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à deux agents des services techniques occupant tous les deux des fonctions d'agent technique polyvalent.

Ont ainsi été récompensés pour leurs bons et loyaux services rendus aux habitants du territoire :

- Monsieur KEBLER Roland : médaille vermeil pour ses 25 années de service
- Monsieur FRANCOIS Florent : médaille d'argent pour ses 15 années de service



Cette cérémonie de remise des médailles s'est poursuivie autour d'un verre de l'amitié, moment de partage et de convivialité qui a été apprécié de tous !

Infos pratiques

coordonnées des communes adhérentes

Mairie d'AILLEVILLE

Tél : 03.25.27.12.36
mairie.ailleville@orange.fr
Mardi : 09h30 / 12h30 - 13h00 / 16h30
Vendredi : 08h30 / 12h30

Mairie d'ARCONVILLE

Tél : 03.25.27.87.76
mairie.arconville@orange.fr
Lundi : 16h30 / 18h00

Mairie d'ARRENTIERES

Tél : 03.25.27.00.40
mairie.arrentieres@wanadoo.fr
Lundi : 16h00 / 18h00
Jeudi : 13h00 / 15h00

Mairie d'ARSONVAL

Tél : 03.25.27.92.54
mairie.arsonval010@orange.fr
Lundi : 15h00 / 16h30
Mercredi : 15h00 / 16h30
Samedi : 09h30 / 11h00

Mairie de BAR SUR AUBE

Tél : 03.25.27.04.21
mairie@barsuraube.fr
Du lundi au vendredi :
09h00 / 12h15 - 13h30 / 17h30

Mairie de BAROVILLE

Tél : 03.25.27.32.97
mairie.baroville1@orange.fr
Lundi : 14h00 / 18h30
Mercredi : 08h00 / 12h00
Vendredi : 13h30 / 18h00

Mairie de BAYEL

Tél : 03.25.92.05.14
commune-de-bayel@wanadoo.fr
Lundi : 13h30 / 18h00
Mardi : 10h00 / 12h00 - 13h30 / 18h00
Mercredi : 10h00 / 12h00 - 13h30 / 17h45
Jeudi : 10h00 / 12h00 - 13h30 / 18h00
Vendredi : 10h00 / 12h00 - 13h30 / 17h00

Mairie de BERGERES

Tél : 03.25.27.79.57
mairie.bergeres10@orange.fr
Mardi : 08h00 / 13h00
Vendredi : 9h00 / 12h00

Mairie de BLIGNY

Tél : 03.25.27.40.64
mairie-bligny@orange.fr
Lundi : 08h00 / 10h00
Jeudi : 10h00 / 12h00

Mairie de CHAMPIGNOL LEZ MONDEVILLE

Tél : 03.25.27.42.11
mairie-champignol-lez-mondeville@wanadoo.fr
Lundi : 08h00 / 12h00
Mardi : 14h00 / 18h00
Mercredi : 13h30 / 16h30
Jeudi : 08h00 / 12h00 - 13h30 / 17h30

Mairie de COLOMBE LE SEC

Tél : 03.25.27.11.34
mairie.colombe.le.sec@wanadoo.fr
Mardi : 13h30 / 17h30
Jeudi : 08h00 / 12h30 - 13h30 / 17h00

Mairie de COUVIGNON

Tél : 03.25.27.40.95
couvignon.mairie@wanadoo.fr
Mardi : 08h30 / 12h30 - 13h30 / 17h30
Vendredi : 09h00 / 12h30 - 13h30 / 17h00

Mairie d'ENGENTE

Tél : 03.25.27.34.68
engente.mairie@orange.fr
Mercredi : 17h00 / 19h00

Mairie de FONTAINE

Tél : 03.25.27.09.46
mairiefontaine@wanadoo.fr
Mardi : 09h00 / 12h00
Vendredi : 14h15 / 17h15

Mairie de FRAVAUX

Tél : 03.25.92.28.14
mairie.fravaux140@orange.fr
Mercredi : 09h00 / 12h00

Mairie de JAUCOURT

Tél : 03.25.27.90.80
mairie.jaucourt175@orange.fr
Mardi : 14h00 / 16h30
Vendredi : 15h30 / 17h30

Mairie de JUVANCOURT

Tél : 03.25.27.83.74
mairiejuvancourt@wanadoo.fr
Lundi : 10h00 / 12h00
Jeudi : 10h00 / 12h00

Mairie de LIGNOL LE CHATEAU

Tél : 03.25.92.01.24
mairie.lignollechateau@orange.fr
Lundi : 09h00 / 12h30
Mercredi : 08h30 / 12h30

Mairie de LONGCHAMP SUR AUJON

Tél : 03.25.27.82.15
mairie.longchampssa@wanadoo.fr
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :
14h00 / 17h00
Mercredi : 09h00 / 12h00

Mairie de MEURVILLE

Tél : 03.25.27.46.34
mairie.meurville@wanadoo.fr
Vendredi : 10h00 / 12h00

Mairie de MONTIER EN L'ISLE

Tél : 03.25.27.91.22
mairie.montierenlisle@wanadoo.fr
Lundi : 14h00 / 19h00
Jeudi : 14h00 / 19h00

Mairie de PROVERVILLE

Tél : 03.25.27.00.99
mairie.proverville@wanadoo.fr
Mardi : 14h15 / 17h30
Vendredi : 09h00 / 12h00

Mairie de ROUVRES LES VIGNES

Tél : 03.25.92.03.06
mairie.rouvres-les-vignes@wanadoo.fr
Lundi : 14h00 / 18h30
Jeudi : 14h00 / 17h00

Mairie de SPOY

Tél : 03.25.27.46.18
mairie.spoys10@orange.fr
Lundi : 08h00 / 13h00
Jeudi : 08h00 / 12h30
Ouverture au public : lundi de 10h30 à 12h30

Mairie d'URVILLE

Tél : 03.25.27.44.43
mairie.urville10@wanadoo.fr
Mardi : 08h00 / 12h30
Vendredi : 08h00 / 12h30 - 13h30 / 16h30

Mairie de VILLE SOUS LA FERTE

Tél : 03.25.27.81.05
mairie.ville-sous-la-ferte@wanadoo.fr
Du lundi au vendredi : 14h00 / 18h00

Mairie de VOIGNY

Tél : 03.25.27.05.03
mairie.voigny@wanadoo.fr
Lundi : 09h00 / 12h30
Jeudi : 08h30 / 12h00



CHARLES CLÉMENT



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

33, rue Saint-Antoine - 10200 Colombé-le-Sec
03 25 92 50 70
www.champagne-charles-clement.fr

**Commandez en ligne
et faites-vous livrer !**

VERRE & FERMETURES
Ensemble, donnons vie à vos projets! SAS PSM

MENUISERIES ALU - PVC - BOIS **MIROITERIE**

45 rue Louis Desprez - 10200 BAR SUR AUBE
03 25 57 23 78 - www.verreetfermetures.fr

RGE QUALIBAT Expert rénovateur **K·LINE**

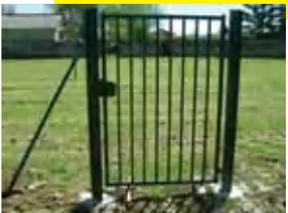


NOUVEAU
A partir de mars 2022,
vente directe au
37 rue de l'europe
10200 Bar sur aube

José Clôtures
Vente et Pose de clôtures,
portails, claustra
pour les particuliers et professionnels

email : joseclotures@orange.fr  [jose clotures](https://www.facebook.com/joseclotures)

 **06 29 33 26 37**





**sarl
Jean Poirier**



TERRASSEMENT VRD

Des hommes,
des projets, des machines

10310 VILLE-SOUS-LA-FERTÉ

☎ 03 25 27 86 91

✉ contact@jean-poirier.com

visitez notre site
jean-poirier.com

